

**Annexe 2 du règlement intérieur des déchèteries du SICTOM de la zone de Dole
Délibération du Conseil Syndical du 2 juillet 2013 et tarif du Conseil Syndical du 3 décembre 2014**

Préambule

Cette annexe est modifiée annuellement par le Comité Syndical, indépendamment du corps du règlement intérieur.

- Les non-ménages peuvent déposer leurs déchets dans les limites qualitatives et quantitatives indiquées ci-dessous.
- Pour les non-ménages, le dépôt des déchets est payant dès la première unité de dépôt, sur la base des tarifs ci-dessous.
- La quantité minimum facturée par type de déchets est de 0,25 m3, les saisies se font par tranche de 0,25 m3 à 0.5 m3 successive. Aucune contestation ne sera possible une fois le véhicule sorti du site.

Les communes du territoire et adhérents du SICTOM peuvent déposer des déchets dans les limites des quantités maximum journalières indiquées ci-dessous tous sites confondus ; au-delà, les apports sont facturés sur les bases des tarifs ci-dessous.

Déchets acceptés, limites et volumes

PARTICULIERS	TARIFS si dépassement de seuils	SEUIL	
26 passages / an par foyer hors déchets vert (base de 0,5 m3 / semaine) pour l'ensemble des déchets soit 13 m3 / an hors déchets verts inclus dans la TEOM ou REOM. Chaque passage est comptabilisé 0.50 m3 (voir 6-3 de l'annexe 3). Tarif passage supplémentaire au-delà de 26 passages et pour dépassement des seuils selon tarifs ci-dessous.			
Badge + frais	1 ^{er} badge GRATUIT	5 € pour un badge supplémentaire ou en cas de perte	
Carton	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Papier - JRM	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Ferraille	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEEE	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEA (déchets d'ameublement)	GRATUIT	10 m3 / semaine	< à 13 m3 / an
Verre	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
pneus voiture de tourisme et moto (autres interdits: tracteur, PL...)	GRATUIT		< 8 pneus / an
Huile de vidange	GRATUIT	5 litre / semaine	15 litres / an
Néons/ampoules	GRATUIT		10 / an
Piles	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Huile alimentaire	0.57 € / litre	< 20 litres / Semaine	< à 100 l / an
Tout venant /Classe II (non compacté)	35.53 € / m3	< 0,5 m3 / semaine hors DEA	< 5 m3 de tout venant / an
Déchets verts	25.60 € / m3	< à 5 m3 / semaine	< à 15 m3 / an
Bois	25.60 € / m3	< à 5 m3 / semaine	< à 10 m3 / an
Gravats jusqu'à 0.50 m3 par semaine		< 0,5 m3 / semaine	< à 10 m3 / an
- au-delà de 0.50 m3 par semaine	25.60 € / m3		
Polystyrène blanc propre (sans autres matériaux)	11.00 € / m3	0,5 m3 / semaine	< à 2 m3 / an
Film plastique transparent propre non compacté	15.50 € / m3	0,5 m3 / semaine	< à 2 m3 / an
Plastique durs	35.53 € / m3	1 m3/ semaine	5 m3 / an
Peintures, vernis, colle, solvants, acides, bases	1.85 € / litre	< 50 litres / mois	< 600 l / an et selon liste produits soutenus par Eco DDS
Produits chimiques hors ECODDS	4.32 € / litre	5 litres / semaine	50 litres / an
Aérosols	4.02 € / litre	< 5 bombes / mois	< à 15 bombes / an
Filtres huile/gasoil	0.78 € / pièce	< 3 pièces / mois	< 5 filtres / an

PROFESSIONNELS/ASSOCIATIONS	TARIFS	SEUIL	
Badge + frais		Badge : 11 € - Frais d'inscription : 20 €	
Carton	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Papier - JRM	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Ferraille	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEEE	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEA (déchets d'ameublement)	GRATUIT	10 m3 / semaine	aucune limite
Polystyrène blanc propre (sans autres matériaux)	11.00 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Film plastique transparent propre non compacté	15.50 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Tout venant / Classe II (non compacté)	35.53 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Bois	25.60 € / m3	5 m3 / semaine	aucune limite
Gravats	25.60 € / m3	< 0,5 m3 / semaine ou 50 litres ou 5 seau de 10 litres- après INTERDIT	3 m3 / an après INTERDIT
Plastique durs	35,53 € / m3	aucune limite	aucune limite
Peintures, vernis, colle, solvants,	1,85 € / litre	30 litres / semaine	aucune limite
Acides, bases	1.14 € / litre	10 litres / semaine	aucune limite
Produits chimiques inconnus	4.32 € / litre	10 litres / semaine	aucune limite
Aérosols	4,02 € / litre	10 bombes / semaine	aucune limite
Déchets verts	INTERDIT	INTERDIT	
Huile alimentaire	INTERDIT	INTERDIT	
Huile de vidange	INTERDIT	INTERDIT	
Néons/ampoules	INTERDIT	INTERDIT	

COLLECTIVITES	TARIFS	SEUIL	
Badge + frais	GRATUIT		
Carton	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Papier - JRM	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
Ferraille	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEEE	GRATUIT	aucune limite	aucune limite
DEA (déchets d'ameublement)	GRATUIT	10 m3 / semaine	aucune limite
Huile de vidange	GRATUIT	20 litres / semaine	aucune limite
Néons/ampoules	GRATUIT	20 / semaine	aucune limite
Polystyrène blanc propre (sans autres matériaux)	7.70 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Film plastique transparent propre non compacté	10.85 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Tout venant / Classe II (non compacté)	24.87 € / m3	2 m3 / semaine	aucune limite
Bois	17.92 € / m3	5 m3 / semaine	aucune limite
Gravats	17.92 € / m3	< 0,5 m3 / semaine ou 50 litres ou 5 seau de 10 litres- après INTERDIT	3 m3 / an après INTERDIT
Plastique	24.87 € / m3	aucune limite	aucune limite
Peintures, vernis, colle, solvants,	1,29 € / litre	30 litres / semaine	aucune limite
Acides, bases	0.79 € / litre	10 litres / semaine	aucune limite
Produits chimiques inconnus	3.02 € / litre	10 litres / semaine	aucune limite
Aérosols	2.81 € / litre	10 bombes / semaine	aucune limite
Huile alimentaire	0,40 € / litre	< 50 litres	
Déchets verts	INTERDIT	INTERDIT	
Piles	INTERDIT	INTERDIT	

Voir liste des déchets interdits à l'article 2.5.6 du règlement intérieur.

Les tarifs énoncés ci-dessus tiennent compte à la fois des frais réels supportés par le SICTOM pour le transport et le traitement des déchets, mais aussi des frais de « haut de quai » (gardiennage, fluides, consommables, ...).

Remarque : pour certains types de déchets, les dépôts effectués par les professionnels sont strictement interdits en déchèterie et doivent être présentés à des organismes certifiés.

Les tarifs sont révisés annuellement par le Comité Syndical.